fa fôret de l'Homme Sec

Le projet de la Forêt de l'Homme Sec, est issu de la volonté du Rotary Club La Rochelle Aunis de proposer localement un ilôt de biodiversité, partagé par tous, du financement à la plantation, et pour les générations futures.

Au milieu de cet été 2023, soit 6 mois après la plantation des plus de 800 plants sur le terrain mis à disposition par la commune de Périgny, nous tenions à vous donner quelques nouvelles du projet auquel vous avez participé.

Grâce au travail de <u>Créateur de Forêt</u> et de nos partenaires localement, dont <u>Aurea Agrosciences</u>, <u>Biotop</u> ou la <u>LPO de Charente-Maritime</u>, nous sommes en capacité de vous proposer un suivi.

Entretien de la parcelle et mortalité :

Au printemps, Créateur de Forêt, un agriculteur local et <u>l'ESAT la Navicule Bleue</u> ont renforcé le paillage de nos plants.



En tout début d'été la commune de Périgny a créé un cheminement sur la parcelle, afin que puisse être concilié l'accès du public et la promenade et l'objectif de biodiversité. Grâce à la tonde différenciée, on protège la biodiversité, on économise l'eau et on permet à la terre de se régénérer. Nos jeunes plants profitent ainsi, au niveau du sol, d'une terre qui s'assèche moins et qui garde l'humidité, ils souffrent moins de la chaleur!

Ainsi on constate une mortalité quasi nulle de nos plants!



Signature de l'ORE :

Comme nous nous y étions engagés, le Rotary Club La Rochelle Aunis, la ville de Périgny, en présence de Mme Marie Ligonnière, maire de Périgny et Créateur de Forêt se sont retrouvés le 30 mars pour signer l'acte notarié qui va protéger La Forêt de l'Homme Sec jusqu'en 2122!

Contributions Carbone:

De nombreux contributeurs à La Forêt de l'Homme Sec ont choisi de participer au projet dans son aspect séquestration de carbone. Ainsi, au travers de la <u>Coopérative</u> <u>Carbone</u>, ce sont environ 35 tonnes équivalent carbone qui ont été financées.

Plantations symboliques:

D'abord en septembre 2022, puis en mai 2023 nous avons réalisé deux plantation symboliques, la première pour célébrer la signature de la convention avec la ville de Périgny et le partenariat décisif avec le Rotary Club de Falmouth au Royaume-Uni





Suivis de l'évolution du vivant :

Comme Créateur de Forêt s'y était engagé, les premiers bilans des suivis entomologique, ornithologique et botanique qui complètent l'étude du sol qui avait été réalisée bénévolement par Aurea Agrosciences jusque avant la plantation. Tous ces bilans sont disponibles sur notre site www.foretdelhommesec.fr

De plus, nous vous invitons à consulter la page de notre proiet sur le site de Créateur

de Forêt, où vous retrouverez une photothèque des espèces animales et végétales rencontrées sur le site : https://www.createurdeforet.fr/creations/perigny-17/

À venir :

Les projets ne manquent pas!

La commune de Périgny et le Rotary Club La Rochelle Aunis, souhaitent promouvoir le site de la Forêt de l'Homme Sec pour tous, et nous souhaitons que cela se concrétise par la promotion auprès des écoles de ce lieu unique d'observation de la biodiversité. Des aménagements légers permettant la visite de groupes et de classes sont envisagés.

Nous souhaitons poursuivre avec

Vous tous, habitants de Périgny, donateurs, contributeurs, planteurs bénévoles, particuliers, associations, entreprises, ce site est le vôtre!

Jean-Philippe Colas Rotary Club La Rochelle Aunis 06.29.56.83.20